

Nouvelles de la C.S.E.

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **4 (1965-1966)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-910567>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA VERITE SAINT-SULPICIEENNE

Le village de Saint-Sulpice (près de Lausanne), a acquis une renommée internationale à la suite des démêlés de ses autorités avec le désormais célèbre Fentener qui a été expulsé de Suisse en octobre dernier et autorisé à venir passer les Fêtes de fin d'année auprès de sa famille. Il avait réussi à utiliser toutes les subtilités de la procédure vaudoise, à dire à chacun sa vérité, à sa manière évidemment. Il s'est battu avec brio en mettant le plus souvent les rieurs de son côté, mais il n'en a pas moins insulté aux institutions démocratiques, sacrées chacun le sait, au niveau communal.

Ce citoyen américano-hollandais était venu construire une villa sur les rives enchanteresses du lac Léman. Par suite d'une erreur de son architecte, la hauteur de sa villa dépassa de 60 centimètres le gabarit autorisé.

A ce moment le bon sens, à l'aide de quelques verres pris au « guillon », aurait pu acheminer cette affaire (devenue hélas peu reluisante), vers un règlement à l'amiable, d'autant plus que M. Fentener avait fait confiance à un architecte de l'endroit. Mais des voisins s'en sont mêlés, d'une manière non désintéressée, la politique a joué, des clans se sont formés, si bien que la vie paisible de ce charmant village s'est trouvée bouleversée, en grande partie à cause de l'incapacité de l'autorité communale devant un cas et un homme sortant de l'ordinaire.

Les « Fenteneristes », club favorable au héros du village, se réunissaient très tard dans la nuit, jouaient au bridge, et buvaient du whisky ! Au moment où le vigneron rentrait de sa vigne, le maraîcher de son plantage, pour prendre les « neuf heures » à la maison, les volets chez les Fentener n'étaient souvent pas levés. Le vigneron devait sans doute penser que s'il avait bu du blanc il aurait été sur pied depuis longtemps, cet étranger qui ne veut pas se plier à nos coutumes, en respectant la hauteur de son grenier et la profondeur de sa cave !

Il n'y a pas de doute que le sieur Fentener a poussé la farce trop loin, mais au plus fort de ses outrances, il avait encore la sympathie de beaucoup d'habitants de villas peu disposés à abandonner leur genre de vie, les ruraux paraissant constituer la grande masse des gens offensés. Mais la voix populaire attendait son heure, celle des élections communales qui viennent de se dérouler dans ce village vaudois dont le nom a passé sur les téléscripteurs. Et il arriva ce que vous devinez déjà : le syndic est resté sur le carreau, car il n'a pas été réélu. Peut-être les citoyens autochtones ont-ils un peu tard mesuré, que les autorités, comme les hommes, ne doivent pas pousser leurs avantages trop loin, qu'il y a une limite à ne pas dépasser, celle au-delà de laquelle le fair-play fait place à une intransigeance stupide mettant en doute la valeur de nos institutions démocratiques. On pourra désormais contempler à Saint-Sulpice la maison dont le toit a deux pieds de trop et dont l'histoire récente est un beau titre pour un vaudeville !

Le pêcheur à la ligne.

QUE FAIT-ON POUR LES JEUNES SUISSES DE L'ETRANGER ?

Les camps de vacances en Suisse

sont organisés pour des jeunes Suisses des 2 sexes et réunissent chaque année entre 70 et 100 jeunes gens et jeunes filles suisses de l'âge de 16 à 24 ans venant des 4 coins du monde. L'organisation de ces camps est confiée au Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses à l'étranger à Berne, et d'après les rapports que j'ai pu consulter, le travail n'est vraiment pas minime jusqu'à ce que tous les détails en soient réglés. Comme ces camps sont organisés en camps itinérants, c'est surtout la question de logement qui donne le plus de difficultés.

Ils ont lieu pendant les vacances d'été en juillet et août ou en hiver du 27 décembre au 5 janvier et du 27 février au 9 mars.

La finance d'inscription pour ces camps est très modeste grâce à l'appui pécuniaire reçu du fonds « Secours Suisse » et du Secrétariat des Suisses à l'étranger. Pour

de plus amples informations il y a lieu de s'adresser au Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses à l'étranger à Berne.

L'idée de ces camps est très belle, car elle permet à de jeunes Suisses de tous les continents d'apprendre à se connaître et surtout à connaître une bonne partie de leur patrie qu'on leur fait parcourir sac au dos. Ces camps s'adressent surtout aux jeunes aimant la marche et la vie dans la nature, car ils ne seront pas logés dans des hôtels, mais dans des granges, des écuries ou des écoles, suivant les possibilités de l'endroit, et ils doivent s'occuper eux-mêmes de leurs repas. Donc, une bonne école de la vie par beau et mauvais temps.

L'œuvre pour la formation des jeunes Suisses à l'étranger.

Cette société a été constituée par le Secrétariat des Suisses à l'étranger de la Nouvelle Société Helvétique, des Fonds « Secours Suisse » et « Pro Juventute », et sous les auspices de la Confédération qui fournit d'ailleurs la plus grande part des subsides. Son but est de permettre à de jeunes Suisses de l'étranger d'entreprendre ou de poursuivre des études, soit dans leurs pays de résidence, soit en Suisse, suivant le métier ou les études choisis, car il est tenu compte des moyens d'enseignement qui sont parfois mieux appropriés dans les pays respectifs qu'en Suisse. Ceci permet de réduire les dépenses et empêche l'éloignement des étudiants ou apprentis de leur milieu familial ce qui, parfois, est plus favorable à la réussite des études. C'est ainsi qu'il a été possible de permettre à 31 jeunes Suisses de l'Etranger de terminer avec succès leurs études au 31 mars 1965, dont 24 en Suisse et 7 dans leur pays de résidence ou un autre pays.

Les demandes doivent être introduites auprès du Secrétariat Général de Pro Juventute, 8 Seefeldstrasse, à Zürich 8, et seront examinées par sa commission qui a pour mission non seulement d'établir s'il y a lieu de donner une suite favorable, mais également de conseiller les candidats dans le choix du métier ou des études à entreprendre.

F. K.

NOUVELLES DE LA C.S.E.

La Commission des Suisses à l'Etranger se réunira le mardi 22 avril à Berne et traitera différents sujets sur lesquels nous reviendrons dans notre prochain Courrier.

En outre, le samedi 23 avril, une manifestation sera organisée à Bâle pour commémorer le **cinquantenaire de l'Organisation des Suisses à l'Etranger**. C'est en effet le 8 juin 1916 que fut fondé à Londres le premier groupe à l'étranger de la N.S.H.

Le Conseil d'Etat du canton de Bâle-Ville et la direction de la Foire Suisse d'Echantillons s'associeront à ce jubilé et la C.S.E. rendra un hommage de vénération et de reconnaissance à M.Gonzague de Raynold, l'un des fondateurs de la N.S.H. et de l'O.S.E. qui sera l'hôte d'honneur de cette journée commémorative.

Le Dél. suppl.

UNE SEMAINE CULTURELLE SUISSE A PARIS

Sous l'égide du directeur et des étudiants de la Fondation Suisse ainsi que du Groupe d'Etudes Helvétiques de Paris, une semaine culturelle suisse vient d'être organisée à la Cité internationale de l'Université de Paris, sous le haut patronage de Monsieur l'Ambassadeur de Suisse en France.

Des expositions, conférences et projections de films traitent des arts graphiques, de l'architecture et de la littérature. Cette semaine permet de montrer l'apport à la civilisation européenne de nos artistes, écrivains et architectes, apport souvent mal connu hors des frontières helvétiques.

Félicitations à nos compatriotes de France qui ont ainsi contribué à affermir la présence suisse dans leur pays d'adoption.

J. P.